



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°08 du 23 mai 2024

Retour d'un temps plus sec avec un risque local d'averses orageuses. A partir de vendredi, retour des éclaircies et les températures restent dans les normales de saison.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

L'essentiel de la semaine

Carotte - céleri : quelques captures de mouches de la carotte,
Chou : altises, pucerons, aleurodes font leur arrivée,
Oignon : bon état sanitaire,
Poireau : des captures de mouches de l'oignon et des semis enregistrées dans la Manche,
Salade : des attaques de limaces sont observées. Conditions favorables au *Bremia*.

SOMMAIRE :

CAROTTE - CELERI : 2

CHOU - NAVET : 3

OIGNON : 6

POIREAU : 7

SALADE : 8

Notes nationales biodiversité : 10

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent 10

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

Le BSV Pomme de terre

Retrouvez la situation sanitaire des pommes de terre de notre région dans le BSV pommes de terre.

Retrouvez chaque semaine vos bulletins BSV sur le site de la DRAAF Normandie

<https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/bulletin-de-sante-du-vegetal-r114.html>

Et sur le site de FREDON Normandie

<https://fredon.fr/normandie/normandie/publications>

Abonnez-vous directement auprès de l'animatrice laura.epineau@fredon-normandie.fr



Avec le soutien financier de



CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Les mises en place des suivis vont se faire progressivement au fur et à mesure des plantations et des semis.

| Département | Bassin | Parcelles suivies | Stade |
|-------------|-----------------|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| 76 | Ouest Rouen | 1 parcelle de carotte | |
| | Surtainville | 1 parcelle de céleri rave 1 parcelle de carotte | |
| 50 | Val de Saire | 3 parcelles de céleri branche 1 parcelle de carotte | Céleri : jeunes plants Carotte : levée à 4 feuilles |
| | | | |
| 27 | Vallée de Seine | 1 parcelle de céleri branche 1 parcelle de céleri rave | |
| | | | |

Bon état sanitaire.

Mouche de la carotte :**Piégeage :**

| Nb moyen mouche/piège/jour | 16/05 | 23/05 |
|----------------------------|-------|-------|
| Vallée de Seine_céleri | 0 | 0,2 |
| Seine-Maritime_carotte | 0,09 | 0,03 |
| Val de Saire_céleri | 0 | 0,01 |
| Surtainville_céleri | / | 0 |

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>**Evolution du risque :**

Evolution à suivre avec les prochains relevés. Maintenir le bâchage sur les cultures précoces.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :**Piégeage :**

Aucune mouche du céleri n'a été piégée dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.



Mouche du céleri (Sileban)

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

CHOU - NAVET :

Suivi :

| Département | Bassin | Parcelles suivies | Stade |
|-------------|------------------|---------------------------------------------|----------------------------|
| 76 | Vallée de Seine | 1 parcelle | |
| 50 | Val de Saire | 5 parcelles de Milan et cabus 1 de navet | Choux : 8 à 18 feuilles |
| 14 | Bordure maritime | 1 parcelle de cabus | |

Aleurode :**Observations :**

Des aleurodes sont présents dans la parcelle située en vallée de Seine sur 12% des plantes avec des effectifs d'un adulte par plante.

Gestion du risque :

Biocontrôle : 

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles sont **favorables** à l'augmentation des populations.

Altise :**Observations :**

Des altises sont présentes dans la parcelle située en vallée de Seine sur 100% des plantes avec des effectifs de 3 altises par plante.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Avec l'arrêt des averses, **le risque de développement sur les jeunes plants est moyen à fort**. Le risque baissera lors du retour des pluies.

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée

Chenilles :**Observations :**

Aucune chenille dans les parcelles du réseau.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Evolution du risque :

Avec le retour d'un temps sec, les conditions sont favorables au vol des papillons. La pression est pour le moment **nulle à faible** dans les parcelles du réseau. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Limace et escargot :

Leur présence est constatée dans le nord Cotentin en parcelles de chou et de navet.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

Note nationale BSV

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Contactez votre technicien.



Escargot sur navet (SILEBAN)

Evolution du risque :

Le retour de conditions plus sèches leur sera moins favorable.

Mouche du chou :

Les captures sont très faibles. Une seule des cinq parcelles équipées de pièges dans le val de Saire, a piégé des mouche avec un nombre de 0,5 mouches/piège/semaine.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Evolution du risque :

A ce jour peu de captures, évolution à suivre avec les prochains relevés. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment pour les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Pigeon :

Des attaques de pigeon sont observées dans le Calvados et en vallée de Seine.



Dégât de pigeon

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

Pucerons verts et cendrés :

Des pucerons cendrés sont présents en vallée de Seine sur 16% des plantes. Il n'a pas été observé de pucerons verts dans les parcelles du réseau.

La faune auxiliaire est présente et active sous la forme de pucerons parasités (momies) et d'adultes de coccinelles.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont favorables aux pucerons mais aussi aux auxiliaires. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Maladies sur feuillage :

La présence d'*Alternaria* sp. est constatée dans deux parcelles de choux du val de Saire sur 12 à 20% des plantes.



Alternariose (SILEBAN)

Evolution du risque :

Le temps plus sec va permettre de limiter cette maladie, à surveiller en cas de retour des pluies. Les périodes humides liées à l'irrigation ou à la rosée sont également favorables.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Tenthrede de la rave :

Observations :

Des adultes de tenthrede sont présents en parcelle de navet.



Larve de tenthrede

Nuisibilité :

La larve de tenthrede défolie les feuilles provoquant des dégâts importants en cultures de Brassicacées telles que les navets et les radis.

Evolution du risque :

Observez attentivement vos parcelles.

Le risque est présent dès la présence des premières larves sur les cultures de navets.

OIGNON :

Suivi :

| Département | Bassin | Parcelles suivies | Stade |
|-------------|----------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| 14 | | 5 parcelles de semis 1 parcelle de bulbilles | De 1 à 2 feuilles en semis et jusqu' à 6 feuilles pour les bulbilles |
| 50 | Mont St Michel | 1 parcelle mottes 2 parcelles de semis | |

Bon état sanitaire des parcelles du réseau.

Mildiou :

Observation :

Aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermo-thérapie : utiliser la thermo-thérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou (causé par le champignon *Peronospora destructor*) à partir du stade 2 feuilles. Le risque est présent en cas de temps humide et doux dans les parcelles d'oignons de bulbilles et d'oignons bottes.

POIREAU :

Suivi :

| Département | Bassin | Parcelles suivies | Stade |
|-------------|-------------------|---------------------------------------------------|-------------------|
| 50 | Surtainville | 2 dont 1 pépinière | De 1 à 4 feuilles |
| | Val de Saire | 5 parcelles plantées | |
| | Mont Saint Michel | 3 parcelles plantées | |
| | Créances | 2 pépinières dont 1 en AB 2 parcelles plantées | |
| 14 | Bordure maritime | 1 parcelle | |

Bon état sanitaire des parcelles.

Thrips :**Observations :**

Quel que soit le secteur, aucun thrips n'a été observé ni sur les plants ni sur les plantules de poireaux.

Relevé des pièges :

Les premiers pièges chromatiques sont installés sur les zones du nord Cotentin. Les captures restent très faibles.

| nb moyen de thrips/plaque/semaine | Semaine 18 | Semaine 20 | Semaine 21 |
|-----------------------------------|------------|------------|------------|
| Surtainville | 0,57 | 0,167 | 1,33 |
| Val de Saire | 0 | 0,99 | 2,32 |

Evolution du risque :Les conditions climatiques de ce début de semaine n'ont pas été favorables à l'activité des thrips et les populations restent très faibles. **Pas de risque.**

Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :**Observations :**

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireaux du réseau.

Relevé des pièges :

| nb moyen de thrips/plaque/semaine | Semaine 18 | | Semaine 20 | | Semaine 21 | |
|-----------------------------------|--------------------|------------------|--------------------------|------------------|--------------------|------------------|
| | Mouche de l'oignon | Mouche des semis | Mouche de l'oignon | Mouche des semis | Mouche de l'oignon | Mouche des semis |
| Surtainville | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 2,5 |
| Val de Saire | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Créances | / | / | Mise en place des pièges | | 2,5 | 16 |

Nuisibilité :

Cf. dans le paragraphe oignon ci-dessus.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Evolution du risque :

Quelques mouches sont piégées dans le nord Cotentin. Sur le secteur de Créances, une activité de ces mouches est enregistrée. Evolution à suivre.

Souchet comestible :**Observations :**

Des levées de souchet comestible (*Cyperus esculentus*) sont observées sur le secteur de Créances.

Evolution du risque :

Le souchet comestible est une adventice vivace et envahissante qui est quasiment impossible à détruire une fois installée en parcelles légumières. Sa propagation doit impérativement être évitée.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- La dispersion des tubercules par les outils de travail est la cause n°1 de la dissémination de cet adventice. Toutes les machines doivent être nettoyées dès qu'elles ont travaillé en parcelle contenant du souchet.
- Il faut également veiller à ne pas épandre sur des parcelles saines des résidus de récolte ou de terre provenant de parcelles infestées.
- Plus d'infos : Projets Gestiphyto, Gesti_Cyper, Ideal menés en partenariat avec le SILEBAN <https://fredon.fr/normandie/nos-missions/programme-ideal>

SALADE :

Suivi :

| Département | Bassin | Parcelles suivies | Stade |
|-------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| 14 | | 4 parcelles | |
| | Mt St Michel | 5 parcelles | |
| 50 | Créances | 2 parcelles dont 1 en AB | De jeunes plants à 10 feuilles |
| | Surtainville | 1 parcelle | |
| | Val de Saire | 3 parcelles | |
| 76 | | 1 parcelle | |

Limace :**Observations :**

Des traces de morsures de limaces sont toujours observées dans plusieurs parcelles du réseau.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>. Contactez votre technicien.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont très favorables aux limaces. L'activité des limaces est maximale pour une température de sol entre 12 et 13 °C et pour l'air entre 12 et 14,5 °C.

Mildiou :**Observations :**

Cette maladie est présente dans trois parcelles du val de Saire sur les multi feuilles rouges.

Sa présence est également signalée sur feuilles de chêne vertes dans le Pays de Caux.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie>



Taches de mildiou (Sileban)

Evolution du risque :

Il convient d'être très vigilant car le *Bremia* est bien présent et les conditions climatiques sont favorables et certaines variétés ne possèdent pas tous les gènes de résistances aux nouvelles races de *Bremia* (BI:29-40EU). Le risque est fort.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>. Contactez votre technicien.

Noctuelle :**Piégeage :**

Les captures sont faibles dans le nord Cotentin. Le réseau de piégeage se met progressivement en place.

Observations :

Aucune chenille et aucune ponte dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques n'ont pas été favorables au vol des papillons, évolution à suivre avec l'arrêt des pluies. Le risque est très faible.

Notes nationales biodiversité :



B Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière